Gouvernement de la République Démocratique du Congo

Programme des Nations Unies pour le Développement
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

«Appui agricole d'urgence en faveur des Congolais expulsés de l'Angola »

Description sommaire

Le projet **vise à** l'amélioration de la situation alimentaire et le rétablissement des capacités de production de 4960 ménages refoulées d'Angola et famille vulnérables hôte, au moyen, d'une part, de la distribution de kits agricoles diversifiés constitués des intrants suivants : semences vivrières, semences maraîchères, outillage agricole et, d'autre part, du renforcement des capacités des partenaires d'exécution et d'accompagnement des bénéficiaires.
Le projet se fera en partenariat et coordination avec les acteurs humanitaires de la zone prenant en charge les volets NFI et protection (CISP, CNPP et CARITAS) et couvrira les provinces du Kasaï Occidental, Oriental du Bandundu et Bas Congo. Les sites à forte concentration de refoulés et en situation d'insécurité alimentaire chronique afin de limiter la dégradation de l'insécurité alimentaire a court terme et les risque de malnutrition à moyen terme.

Informations de base :

Référence PNUD du projet : PF/XX/XXX/P-XXX
Nom de l'organisation de réalisation : UNFAO
Période du projet : 15 Février 2011- 15 Novembre 2011
Adresse, téléphone et email de l'agence de réalisation : Boulevard du 30 juin, n° 936, 081 260 60 89, FAO-CD@fao.org
Nom et titre de la personne contact : Ndiaga Gueye, Représentant FAO RDC
Localisation du projet : Provinces du Nord et du Sud Kivu
Territoire : Luilu (Kasaï oriental), (Kasaï Occidental), (Bandundu) et (Bas Congo)
Zone de santé : Localité : Groupement :
Secteur d'activité : Sécurité alimentaire
Budget total du projet (U.S.D.) : **595 174 USD**
Nombre et type de bénéficiaires directs : 4960 ménages (29 760 personnes)

Familles	4960
Femmes	5452
Enfants	19884
Autres groupes	4444 hommes

Nombre de bénéficiaires indirects :

Section I. Élaboration de la description narrative

Partie I. Analyse de la situation

1. Contexte du projet

Trois provinces de la RDC partagent une frontière commune avec l'Angola, respectivement au niveau des territoires de Songololo, Moanda et Tshela au Bas-Congo, de Kahemba et Kasongo-Lunda au Bandundu et de Luiza et Tshikapa/Kamonia au Kasaï Occidental. Des milliers de congolais, fuyant la précarité des conditions de vie en RDC, ont émigré en Angola à la recherche du mieux-être. Cependant, ils sont victimes d'expulsions récurrentes et souvent violentes, de la part des autorités angolaises et reviennent en RD Congo dans une situation de vulnérabilité encore plus grave. Les missions d'évaluation organisées par la communauté humanitaire font état de 18 296 personnes expulsées au 4ème trimestre 2010, soit 4000 au Bas-Congo, 6000 au Bandundu et 8296 au Kasaï Occidental.

Les provinces concernées sont des provinces très enclavées et le réseau routier défectueux, et où on enregistre, pour les Kassaï, depuis longtemps un déficit alimentaire intérieur dû à l'abandon de travaux de champs au profit de l'exploitation artisanale du dimant. La situation socio économique de la population s'est dégradée suite à l'effondrement du pouvoir d'achat. Un retour à la terre de la population s'est fait suite à la crise économique de 2009. Des conflits fonciers et inter ethniques avec déplacements internes des populations sont par ailleurs présents.

Justification du projet

Les expulsions inhumaines et successives des congolais (hommes, femmes, enfants) par l'Angola ont repris en Novembre 2010. Des graves cas de violation des droits humains (extorsions, coups et blessures, trafic de sexe, viol des femmes, etc.) ont été constatés. Selon le rapport final d'études de l'UNFPA, 29,5 % de ces refoulés sont des femmes et selon les données collectées par les missions inter agences dans les sites d'accueil, les enfants représenteraient environ 22 % de la population refoulée. Le retour se fait dans des zones en insécurité alimentaire aigue, et selon plusieurs enquêtes nutritionnelles, la malnutrition aiguë globale dans les sites d'accueil est de 14,5 % à Luiza, 9,1 % à Tshikapa et 12,7% à Tembo (Kahemba). Le manque de ressources économiques, l'incapacité des expulsées à rapidement trouver des activités génératrices de revenu et les quantités limitées de nourriture dans la zone expliquent cette situation.

Selon la mission d'évaluation au **Kasaï Occidental** à kamako et Kamisuta, la situation nutritionnelle des expulsés d'Angola qui arrivent dépouillés de tous leurs biens et de la communauté d'accueil à Kamako au est préoccupante. Plusieurs enfants de la région et surtout ceux des familles expulsées d'Angola présentaient des signes de malnutrition. Alors que la prévalence de la malnutrition aigue globale dans le territoire de Tshikapa avait été évaluée à 9,1% selon les résultats de l'enquête nutritionnelle territoriale publiée par PRONANUT en décembre 2009 l'ONG ACF avait mis en œuvre un projet de réhabilitation nutritionnelle achevé fin novembre 2010. Toutefois les activités des centres de prise en charge se poursuivent. L'enquête rapide réalisée dans la communauté à Kamako par l'équipe de la mission d'évaluation du 10 au 13 novembre 2010 a montré que 11,54% des enfants de 6 à 59 mois souffrent de malnutrition aigue globale alors que 9,40% ont présenté les signes de malnutrition aigue modérée. Cette vulnérabilité est exacerbée par l'arrivée des expulsés. La majorité des ménages cultive des parcelles de moins de 0,5ha et n'ont pas les ressources nécessaire pour accroitre rapidement la disponibilité alimentaire de la zone par ailleurs enclavée. Certains ménages regroupés en association cultivent des parcelles de 1 à 5ha, et dégagent un surplus. En fin janvier, le prix des denrées alimentaires n'avait pas connu une fluctuation importante suite à l'afflux des expulsés. Au vu du retour massif des refoulés, un appui ponctuel visant l'augmentation de la production alimentaire et un suivi étroit des prix alimentaire est nécessaire afin de limiter les risques de rechute de la situation nutritionnelle. La mission a estimé que **1960 ménages** devaient être assistés en urgence en production alimentaire.

Selon le Gouvernement Provincial du **Bas Congo**, 6480 congolais ont été victimes des expulsions. Sur l'ensemble des populations expulsées, 60 à 75 % ont continué leur route vers Matadi, Boma, Mbanza Ngungu et Kinshasa alors que 25 à 40 % restent sur place dans les familles d'accueil. Les investigations rapides menées avec IPAPEL et les enquêteurs poste sentinelle opérant dans la zone ont identifié environ 1500 ménages qui

souhaiteraient pratiquer l'agriculture. Suite à la mission d'évaluation de mi Janvier 2011 à dans les Territoires de Muanda et Songololo en Province du Bas Congo, la FAO et ses partenaires estime à **500 familles** expulsées ou hôte en situation d'insécurité alimentaire nécessitant une intervention immédiate.

Fin janvier 2011 une mission d'évaluation à Wikong au **Kasaï Oriental**, territoire de Luilu a identifié 3481 personnes logés dans des habitats précaires chez les familles d'accueil dépourvues elles-mêmes de moyens d'existence stables et dont la stratégie de survie repose essentiellement sur les petits services pour faire face aux besoins immédiat (santé, scolarité, nourriture). Suite à leur arrivée, le prix des denrées alimentaires a connu une augmentation importante due à une augmentation du nombre des consommateurs devant une disponibilité limitée, de la production et de l'approvisionnement précaire subordonné aux transports à vélos. A titre d'exemple, le prix de Meka (2,5 kg) de farine de mais est passé de 900FC en Novembre 2010 à 1800Fc en janvier 2011 soit une augmentation de 100% (source enquête FAO/IPAPEL et poste sentinelle). L'afflux des expulsés amplifie l'insécurité alimentaire refaisant surgir le risque d'une dégradation de la malnutrition dans une zone qui avait déjà été affectée par la malnutrition en 2009 (MAG = 10,2%, source Pronanut, juillet 2009). La mission a identifié **750** ménages expulsés et 300 ménages hôtes en situation d'insécurité alimentaire aigue.

La mission d'évaluation au **Bandundu** dans le territoire de Tembo effectuées en Novembre 2010 ne permet pas de caractériser la situation de la sécurité alimentaire des refoulés. Cependant, les conditions de retour apparaissent très similaires à celles rencontré au Kasaï, dans les territoires de Tembo, Kahemba, et Kasongo Lunda. Ces trois territoires sont en insécurité alimentaire chronique selon la classification IPC 2010 et sont donc des zones à fort risque de dégradation. Sur la base des chiffres mis à disposition par les autorités et validé par le CPIA, l'assistance en appui à la production alimentaire d'urgence devrait porter sur **1200 ménages** refoulés et les familles hôtes les plus vulnérables. Sur la base des résultats de la mission d'évaluation de CISP réalisé fin Janvier 2011, une mission d'identification des vulnérables devrait effectuer au démarrage du projet dans les zones accessibles.

L'appui à la production agricole ciblé auprès des expulsés peut avoir un double impact : stabiliser leur situation économique en offrant une opportunité immédiate et accessible de générer de revenu et contenir la malnutrition grâce à un meilleur accès aux aliments. Sans appui à la production agricole dans les zones d'accueil, la malnutrition devrait de se dégrader encore avec la surpopulation et la surcharge des familles d'accueil dont les moyens de subsistance sont limités.

En vue de faire face aux besoins cruciaux des expulsés et des populations d'accueil, toutes les missions humanitaires ont recommandé l'appui à l'agriculture qui constitue le principal secteur d'activités. De 2008 à ce jour, la FAO par le financement Pooled Fund a permis à 7000 ménages à Luiza et 3500 ménages à Tshikapa, tous expulsés d'Angola et déplacés économiques, de se relancer dans la production agricole. Le présent projet se propose de mener et coordonner une action à impact rapide, afin de permettre une production alimentaire d'urgence, améliorer la sécurité alimentaire des bénéficiaires ainsi que leur revenu. Cette assistance s'inscrit donc dans la continuité et les expériences acquises par la FAO et ses partenaires (ONG et ministère) dans la gestion des refoulés d'Angola depuis 2008.

Partie II. Stratégie

1. *Impact du Projet* :

Réduire l'insécurité alimentaire en rétablissant les moyens de subsistance de 4710 ménages, expulsés d'Angola et d'accueil, en améliorant la réponse des acteurs humanitaires dans leur prise en charge.

2. *Effet(s) du Projet* :

4960 ménages refoulé d'Angola ou de famille hôte vulnérable reçoivent un appui en intrants agricole, améliorer leur sécurité alimentaire et économique.

3. *Produits:*

Produit 1 : 80 % des bénéficiaires améliorent leur statut alimentaire pour 4 mois, par la production, chacun, de 400 kg de maïs, 60 kg de niébé et 500 kg de légumes, soit au total : 1984 T de maïs, 297,6 T de niébé, 2480 T de légumes.

Produit 2 : 20 personnes (techniciens des ONG et IPAPEL) sont formées en techniques culturales pour l'accompagnement des bénéficiaires et forment/sensibilisent au moins 2000 ménages.

Produit 3 : 7 postes sentinelles et les techniciens de suivi IPAPEL suivent l'évolution de la sécurité alimentaire des bénéficiaires du projet sur 8 mois, les donnes sont utilisés pour le suivi et l'évaluation de la situation des bénéficiaires.

La distribution directe des intrants sera assurée en partenariat avec les opérateurs de terrain, en l'occurrence les ONG et en particulier l'ONG au Bas Congo avec CISP et CCPN, au Kasaï avec CISP et au Bandundu avec CISP et CARITAS, pour la logistique de distribution et les inspections provinciales de l'Agriculture (IPAPEL) pour la supervision et l'accompagnement technique des bénéficiaires. La complémentarité des actions et les synergies seront recherchées pour la prise en charge des victimes des violences sexuelles, des enfants non accompagnés et des familles à vulnérabilité extrême. Des liens de synergie seront également développés avec les autres clusters opérant au profit des mêmes bénéficiaires (Santé, Nutrition, Protection, etc.) en vue d'accroître l'impact de l'action commune.

La FAO avec ses partenaire ONG et IPAPEL, effectuerons le ciblage et la distribution des intrants selon des critères de vulnérabilité et de capacité d'utilisation des intrants agricole. Un accompagnement sera effectués par les agents IPAPEL et FAO en appui aux ONG de mise en œuvre afin, le cas échéant, effectuer une formation de base pour une utilisation efficace des intrants fournis et accompagner le cycle de production jusqu'à à la première récolte.

Activité 1. Identification des bénéficiaires : Mission d'évaluation conjointe avec les ONG locales et acteurs de terrain afin de sélectionner et identifier les 4710 ménages expulsés d'Angola et d'accueil. Ce nombre estimatif tient compte de ménages capables d'accepter de se consacrer durablement aux activités agricoles, à l'exception de ceux qui vont passer ou qui vont exercer d'autres activités. Une commission paritaire de suivi du projet (qui s'appuiera sur les structures existantes éventuelles) sera crée pour l'identification et le suivi des activités.

Activité 2. Achat d'intrants agricoles essentiels : 4710 kits individuels seront mis à disposition des ONG partenaire qui assureront le transport depuis Mbuji-Mayi, Kananga, Kikwit et Matadi.

Intrants	quantité	unité
Semences maraîchères	0,04	Kg
Semences de qualité de Maïs	10	Kg
Semences de qualité de Niébé	5	kg
Houes	2	pce
Machettes	1	pce
Arrosoirs	1	pce
Râteaux	1	pce

Activité 3. Mise en place des stocks d'intrants et distribution à 4960 ménages identifiés et distribution à travers les ONG locales et internationales assistant les expulsés et les familles hôtes. Un contrat de distribution sera établi avec les ONG pour le transport secondaire et la distribution.

Activité 4. Encadrement technique des bénéficiaires

Afin d'assurer une bonne utilisation des intrants agricoles par les bénéficiaires des sessions de formation techniques portant seront organisés à l'attention des ménages les plus vulnérables et les techniciens agricoles des ONGs. Ils se feront en coordination avec les ONG de mise en œuvre par les techniciens IPAPEL et FAO.

- Formation/sensibilisation des bénéficiaires à pied d'œuvre sur les itinéraires techniques des cultures concernées. Environ 20% des bénéficiaires.
- Visites techniques pour le suivi de la première campagne en coordination avec les moniteurs des ONG.

Activité 5. Evaluation : Suivi de la sécurité alimentaire et analyse de l'impact du projet sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires et de la population hôte à travers les postes sentinelles.

Les enquêteurs et les superviseurs des postes sentinelles collecteront les informations dans les territoires concernés afin de suivre l'évolution de la sécurité alimentaire et l'évolution des prix alimentaires. Ces informations permettront de contribuer à évaluer l'impact des interventions et de la présence des refoulés sur la zone concernée. Elles serviront aussi d'alerte précoce en cas de dégradation de la sécurité alimentaire dans les territoires. Un poste par territoire concerné sera appuyé.

De plus une mission d'évaluation de l'impact de l'intervention sera organisée en fin de saison agricole

4. Indicateurs:

Le progrès de réalisation des produits de ce projet sera précisé par les indicateurs suivants :

- Nombre de ménages identifiés
- Nombre de ménages ayant reçu les kits vivriers et maraîchers
- Nombre de moniteurs agricoles ayant bénéficié de la formation
- Superficies cultivées
- Quantité d'aliments récoltés

5. Description des bénéficiaires :

Province	Nbre Ménages
Kasaï Occ	1960
Kassaï Or	1050
Bandundu	1200
Bas Congo	500
Total	4710

Ces chiffres représente les ménages les plus vulnérables directement liés au refoulement (en provenance d'Angola et hôte) et ne répond pas au problème de sécurité alimentaire chronique de certain territoire. Ce prévisionnel est basé sur les missions d'évaluation FAO PAM et ses partenaires sur le terrain et couvre les ménages déjà identifiés et à assister en 2011 (prévision basse). L'assistance répondra aux besoins les plus urgents uniquement et servira de base de départ pour la réinsertion des expulsés.

Le ciblage se fera de manière conjointe et sur la base des enregistrements effectués par les ONG couvrant le volet protection de l'assistance humanitaire (CARITAS, CISP, CPPN) au Refoulés. L'identification des ménages doivent prendre en considération l'aspect genre (50% d'homme, 50% des femmes). La détermination des critères de choix des ménages intégrant les familles monoparentales tenues par des femmes est une stratégie efficace pour arriver à respecter la dimension genre. Ces critères accorderont priorité aux catégories de vulnérables refoulées d'Angola et hôte suivantes :

- Femmes victimes de violences sexuelles
- Familles monoparentales tenues par la femme ou en familles en fratrie (famille dirigée par un enfant adulte)
- Familles d'enfants mal nourris
- Familles tenues par un parent handicapé ou malade chronique
- Familles affectées par le VIH/SIDA

Une attention particulière sera porté avec les ONG en charge de la distribution afin de consulté les comités et représentant des villages afin de garantir la bonne utilisation des semences et des outils.

6. *Risques et hypothèses* :

5.1. Risques

- L'accès aux sites d'intervention devient impossible suite à la recrudescence de l'insécurité (conflits intercommunautaires).
- Augmentation des prix des intrants par rapport aux prévisions avant la mise en œuvre du projet.
- Perturbations climatiques pouvant affecter les rendements.

5.2. Stratégies

- Coordination et échange d'information avec les partenaires et les agences UN.
- Suivi technique et formation phytosanitaire des producteurs et du personnel d'encadrement
- Planification des achats et lancement des appels d'offre immédiats
- Diversification des variétés de semences proposées

7. *Pérennité du Projet* :

L'appropriation de l'approche par les partenaires de proximité et les bénéficiaires permettra de pérenniser les acquis du projet. De même, les outils et les semences de qualité fournis permettront de réaliser plusieurs cycles de production. L'ancrage institutionnel des agents IPAPEL assurera le suivi continu des activités sur terrain avec les ONGD locales partenaires de la FAO.

4. *Stratégies de Partenariat* :

Les activités seront entreprises en partenariat avec les ONG locales et internationales ayant une connaissance approfondie du milieu agro écologique et humain. Le suivi et la supervision des activités se feront en coordination avec les institutions techniques gouvernementales telles que l'IPAPEL et la SENASEM. Le ciblage des sites sera fait en coordination avec les membres du Cluster sécurité alimentaire des provinces concernées afin d'éviter des chevauchements et couvrir l'ensemble des territoires prioritaires. Les partenaires se chargeront de la sensibilisation, d'animation, de mise en place des activités, du suivi journalier des activités et de la distribution directe des intrants agricoles. L'appui technique de la FAO consistera aussi dans le renforcement des capacités des techniciens des structures partenaires et des agents IPAPEL qui seront impliqués dans la mise en route du projet.

10. Thèmes Transversaux

Genre :

Un fait indéniable, la sécurité alimentaire des ménages est tenue par la femme. Elle est garante de la valeur des aliments consommés dans la famille. La femme a besoin d'accès à la terre, à la gestion et au contrôle des ressources provenant de son exploitation pour jouer pleinement son rôle.

Le nombre de femmes présentes lors des distributions d'intrants est toujours supérieur à celui d'hommes. Reste à savoir si elles participent à leur gestion au sein du ménage. Pour les activités agricoles, le projet prévoit deux houes par ménage en supposant que l'une sera utilisée par la femme, l'autre par l'homme.

Lors de la formation des animateurs et encadreurs des ménages, priorité sera donnée aux femmes et aux filles pour la formation en maraîchage du fait de cette activité leur est en priorité destinée.

La vulnérabilité de la femme à l'insécurité alimentaire est accentuée pendant la grossesse et l'allaitement du fait de sa faible mobilité et de grande sollicitation biologique du corps. Ce projet accordera une attention particulière à la femme vulnérable pour les activités de maraîchage.

Les partenaires seront invités à intégrer la femme dans les équipes de distribution des intrants agricoles.

Participation communautaire :

L'identification des besoins et la sélection des bénéficiaires seront réalisées avec le concours de la communauté. Des sessions de formation, au cours desquelles les participants réfléchiront sur la pérennisation des actions du projet seront organisées dans certains sites du projet. Le projet est le fruit des informations recueillies lors des missions d'évaluation. L'identification des bénéficiaires se fera par les ONGs partenaires à travers les organisations paysannes. L'identification des agronomes (chargés de supervision des ménages) se fera par le biais de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage.

Environnement :

Les bénéficiaires recevront une formation technique de nature à améliorer leur connaissance sur les bonnes pratiques qui favorisent l'exploitation rationnelle des ressources naturelles. Au cours de chaque atelier de formation, les thèmes sur la protection et la conservation de l'environnement et de ressources non renouvelables seront prévus pour informer et conscientiser les bénéficiaires sur l'importance de la protection de l'environnement. Les sujets sur le compostage, les bonnes pratiques de la conservation des sols et de l'eau seront développés dans les ateliers de formation. Les activités seront orientées dans le sens de limiter le plus possible la pression sur les ressources forestières. Le reboisement sera encouragé dans tous les sites du projet

VIH/SIDA :

Le projet ciblera les ménages affectés par les maladies chroniques et le VIH Sida en vue d'améliorer leur accès à une alimentation diversifiée et équilibrée. Le renforcement de leur moyen de production par les cultures maraîchères et vivrières les aidera à réduire leur dépendance et à surmonter la stigmatisation. Les femmes sont plus vulnérables à l'infection à VIH pour des raisons socio-économiques et biologiques.

Partie III. Arrangements de gestion

De manière générale, les modalités de gestion sont prescrites dans les termes du contrat signé entre le PNUD et «FAO».

Au niveau Institutionnel

Les Agences sont soumises aux engagements et obligations acceptées dans le cadre du MOU signé entre l'Agence, OCHA et le PNUD.
La FAO travaillera sous la coordination générale de l'Unité Intégrée du Pooled Fund qui assure le suivi et l'évaluation des activités.

Au niveau opérationnel

La FAO a la responsabilité de la gestion et de l'exécution des activités dudit projet sur le terrain. Pour les procédures administratives, chaque Agence suivra celles prescrites par ses propres règles et procédures internes.

Modalités d'exécution financière

Le CH mettra à disposition des Agences des Nations Unies à travers l'Agent Administratif (le PNUD), la totalité du montant des projets approuvés selon les procédures établies dans les MOU et TOR du Pooled Fund DRC. Les paiements seront effectués en dollars US, par transfert sur le compte de l'Agence. Les coordonnées des comptes bancaires communiqués à l'Agent Administratif lors du premier financement seront utilisées pour tout financement ultérieur. En cas de changement de compte l'Agence doit informer par écrit l'Agent Administratif et le Coordonnateur Humanitaire.

Partie IV. Suivi et évaluation

1. Dispositions générales

La FAO assure le suivi/évaluation des projets en application des règles, des normes et des procédures de chaque organisation. Elle est donc responsable du suivi évaluation de l'état d'avancement du projet.
La FAO est responsable du suivi et de l'évaluation de l'état d'avancement du projet. Par le biais de ses structures, il réalisera ce suivi et cette évaluation à différents niveaux. La FAO est invitée à inclure du personnel féminin dans ses équipes chargées du suivi du Projet pour conduire si possible des groupes de discussion séparés lors de la récolte des données.

La FAO réalisera le suivi à travers « description des différents niveaux de suivi » (agents sur le terrain, chargé suivi évaluation, chef de projet, chef de mission, chargé des finances, etc.).

2. Rapport d'activités

En fonction du niveau de risque de l'Agence (faible, modéré, important, élevé) déterminé dans le cadre du HACT, la fréquence du reporting sera variable (trimestrielle, semestrielle, ou finale). La FAO doit remettre au PNUD des rapports périodiques relatifs à l'avancement, les activités, les réalisations et les résultats du projet, comme convenu entre les Parties au plus tard 30 jours après la période sous examen sur le modèle de rapport narratif succinct. Une fiche de résultat des projets PF devra être transmise à l'Unité Conjointe à la fin de chaque semestre dans un délai de un mois après la période sous examen (1er février, 1er août).

3. Rapport financier

Un rapport financier trimestriel est demandé, permettant ainsi de déclencher le décaissement d'une nouvelle tranche, si la tranche précédente a été dépensée à hauteur de 70% minimum.
Le formulaire de soumission est le formulaire FACE qui sera envoyé à «FAO» dès la signature du document de projet.

De manière plus spécifique :

(a)La FAO établit un rapport financier, un rapport de prévision de dépenses et le formulaire FACE et les soumettent au Représentant Résident du PNUD selon les précisions suivantes :

- à la signature du contrat puis après chaque trois mois d'activités ;
- le rapport est dû même s'il n'y a eu aucune dépense
- Signature obligatoire du FACE par la FAO ;
- La FAO pourra joindre au FACE le relevé bancaire et le rapport de rapprochement bancaire au besoin.

(b) L'objet du rapport financier est de faire le point sur les dépenses, de demander le déboursement de l'avance trimestrielle suivante, de dresser la liste des décaissements encourus pour le projet par composante budgétaire sur une base trimestrielle et de rapprocher les avances non réglées et la perte ou le gain sur le change au cours du trimestre ;

(c) Le rapport financier a été conçu pour rendre compte des transactions d'un projet par méthode de comptabilité de caisse. Pour cette raison, les encours ou engagements non liquidés ne devraient pas être reportés au PNUD, ce qui signifie que les rapports doivent être établis sur la base de la "comptabilité de caisse" et non sur la base de la comptabilité d'exercice et n'inclura donc que les décaissements effectués par la FAO pas les engagements.

(d) Le rapport financier contient des informations qui constituent la base d'un examen financier périodique et sa soumission en temps utile est indispensable au financement continu du projet. S'il ne reçoit pas le rapport financier, le Représentant Résident du PNUD ne répondra pas aux demandes d'avances de fonds adressées au PNUD.

(e) Tout remboursement perçu par la FAO de la part d'un fournisseur doit apparaître sur le rapport financier comme réduction des décaissements relatifs à la composante du budget à laquelle elle se rapporte.

Section II. Cadre des résultats et des ressources

Organisation : FAO		
Titre du projet : Appui agricole d'urgence en faveur des Congolais expulsés de l'Angola		
Impact du projet : Réduire l'insécurité alimentaire en rétablissant les moyens de subsistance de 4710 ménages, expulsés d'Angola et d'accueil, en améliorant la réponse des acteurs humanitaires dans leur prise en charge.		
Effet escompté: 4710 ménages refoulé d'Angola ou de famille hôte vulnérable reçoivent un appui en intrants agricole, améliorer leur sécurité alimentaire et économique.		
Produits attendus	**Activités prévues**	**Risques et hypothèses**
Produit 1 : 80 % des bénéficiaires améliorent leur statut alimentaire pour 4 mois, par la production, chacun, de 400 kg de maïs, 60 kg de niébé et 500 kg de légumes, soit au total : 1984 T de maïs, 297,6 T de niébé, 2480 T de légumes. **Produit 2** : 20 personnes (IPAPEL, Techniciens des ONG de mise en œuvre) sont formées en techniques culturales pour l'accompagnement d'au moins 2000 bénéficiaires. **Produit 3 :** 7 postes sentinelles et les techniciens de suivi IPAPEL suivent l'évolution de la sécurité alimentaire des bénéficiaires du projet. *Indicateurs :* • Nombre de ménages identifiés • Nombre de ménages ayant reçu les kits vivriers et maraîchers • Nombre de moniteurs agricoles ayant bénéficié de la formation • Superficies cultivées • Quantité d'aliments récoltés • Matrice de score diversité alimentaire disponible	**Activité 2. Achat d'intrants agricoles essentiels :** **Activité 3.** Mise en place des stocks d'intrants et distribution à 4710 ménages identifiés et distribution à travers les ONG locales et internationales assistant les expulsés et les familles hôtes. **Activité 4. Encadrement technique des bénéficiaires** -Formation des formateurs sur les itinéraires techniques des cultures concernées : techniciens des structures de mise en œuvre et des IPAPEL -Visites techniques et formation des bénéficiaires à pied d'œuvre. **Activité 5. Evaluation :** Suivi de la sécurité alimentaire et analyse de l'impact du projet sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires et de la population hôte à travers les postes sentinelles.	L'accès aux sites d'intervention devient impossible suite à la recrudescence de l'insécurité (conflits intercommunautaires). Instabilité politique dans le pays, conflits sociaux dans les deux provinces pouvant susciter les déplacements des populations ciblées par le projet ; Augmentation des prix des intrants par rapport aux prévisions avant la mise en œuvre du projet. Perturbations climatiques pouvant affecter les rendements.

Section III. Chronogramme des Activités du projet :

	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10
Activité 1. Identification des ménages bénéficiaires										
Sous-activité (1.1) Identification et Validation des sites du projet	X									
Sous-activité (1.2) Etablir les listes de bénéficiaires	X									
Activité 2 Approvisionnement et distribution des semences vivrières et maraîchères et d'outils aratoires										
Sous-activité (2.1) Achat des intrants agricoles		X	X							
Sous-activité (2.2) Transport des intrants vers les sites de distribution	X	X	X							
Sous-activité (2.3) Distribution des intrants		X	X							
Activité 3 Contractualisation des partenaires d'exécution										
Sous-activité (3.1) Préparation et signature des protocoles d'accord	X	X								
Activité 5 Suivi de proximité des activités du projet		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Activité 6 Evaluation des résultats et Reporting			X			X			X	x

Titre du Projet: **Appui agricole d'urgence en faveur de Congolais expulsés d'Angola**					
	Unité	**Quantité**	**Durée**	**C/Unitaire (U.S.D.)**	**Total (U.S.D.)**
Fournitures et matériaux					**237384**
Semence maraîchères	Kg	188,4	1	60	**11304**
Semence de qualité de Maïs	Kg	47100	1	1,8	**84780**
Semence de qualité de Niébé	kg	23550	1	2,5	**58875**
Houes	pce	9420	1	3	**28260**
Machettes	pce	4710	1	3	**14130**
Arrosoirs	pce	4710	1	6	**28260**
Râteaux	pce	4710	1	2,5	**11775**
Frais de missions					**20400**
Mission d'encadrement et évaluation	Nbre	6	1	3400	**20400**
Transport (matériel et fourniture)					**40160**
Transport des intrants	t.km	5020	1	8	**40160**
Autres (préciser)					**77877**
Protocoles des partenaires de distribution	7,5 $/Mén	4710	1	7,5	**35325**
Formation	Nbre des formations	6	1	2500	**15000**
Protocole IPAPEL d'encadrement et de formation	Nbre	1	4	4158	**16632**
Collecte des informations sur la sécurité alimentaire	Nbre observatoire	7	8	195	**10920**
Sous-total Mise en œuvre					**375821**
Personnel de projet - international					**63000**
Expert international	Nbre	1	6	10500	**63000**
Personnel de projet - national					**36000**
Consultants Nationaux	Nbre	6	4	1500	**36000**
Personnel de support - national					**27000**
Personnel administratif	Nbre	5	6	900	**27000**
Sous-total personnel					**126000**
Équipement consommable					**11440**
matériel de bureau consommable		3	4	120	**1440**
carburant et fonctionnement véhicule / motos	par province	1	4	2500	**10000**
Frais de communications					**7200**
Téléphone et internet	mois	3	4	600	**7200**
Location bureaux et entrepôts					**14400**
Location bureaux, et entrepôt, assurance	mois	3	4	1200	**14400**
Sous-total coûts de fonctionnement					**33040**
Frais bancaires (max 1% du budget approuvé)	ff				**5900**
Evaluation de l'impact et rapport et appui au siège	ff				**15476**
Sous-total autres					**21376**
SOUS-TOTAL du PROJET					**556237**
Frais administratifs					**38936,59**
GRAND TOTAL					**595 174**

Titre du Projet: **Appui agricole d'urgence en faveur de Congolais expulsés d'Angola**					
	Unité	Quantité	Durée	C/Unitaire (U.S.D.)	Total (U.S.D.)
Fournitures et matériaux					**237384**
Semence maraîchères	Kg	188,4	1	60	**11304**
Semence de qualité de Maïs	Kg	47100	1	1,8	**84780**
Semence de qualité de Niébé	kg	23550	1	2,5	**58875**
Houes	pce	9420	1	3	**28260**
Machettes	pce	4710	1	3	**14130**
Arrosoirs	pce	4710	1	6	**28260**
Râteaux	pce	4710	1	2,5	**11775**
Frais de missions					**20400**
Mission d'encadrement et évaluation	Nbre	6	1	3400	**20400**
Transport (matériel et fourniture)					**40160**
Transport des intrants	t.km	5020	1	8	**40160**
Autres (préciser)					**77877**
Protocoles des partenaires de distribution	7,5 $/Mén	4710	1	7,5	**35325**
Formation	Nbre des formations	6	1	2500	**15000**
Protocole IPAPEL d'encadrement et de formation	Nbre	1	4	4158	**16632**
Collecte des informations sur la sécurité alimentaire	Nbre observatoire	7	8	195	**10920**
Sous-total Mise en œuvre					**375821**
Personnel de projet - international					**63000**
Expert international	Nbre	1	6	10500	**63000**
Personnel de projet - national					**36000**
Consultants Nationaux	Nbre	6	4	1500	**36000**
Personnel de support - national					**27000**
Personnel administratif	Nbre	5	6	900	**27000**
Sous-total personnel					**126000**
Equipement consommable					**11440**
matériel de bureau consommable		3	4	120	**1440**
carburant et fonctionnement véhicule / motos	par province	1	4	2500	**10000**
Frais de communications					**7200**
Téléphone et internet	mois	3	4	600	**7200**
Location bureaux et entrepôts					**14400**
Location bureaux, et entrepot, assurance	mois	3	4	1200	**14400**
Sous-total coûts de fonctionnement					**33040**
Frais bancaires(max 1% du budget approuvé)	ff				**5900**
Evaluation de l'impact et rapport et appui au siège	ff				**15476**
Sous-total autres					**21376**
SOUS-TOTAL du PROJET					**556237**
Frais administratifs					**38936,59**

GRAND TOTAL					595 174